

Faire du vieux avec du neuf : innovation et disruption sont à la mode, mais renforcent paradoxalement un système à bout de souffle

Autor(en): **Danesi, Marco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 2098

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dernier exemple en date, le référendum lancé contre la révision de la loi sur l'asile qui permettra d'accélérer les procédures: une innovation initialement approuvée par l'UDC, mais qui devient inacceptable pour la seule raison que cette formation ne voit aucun intérêt à améliorer une situation dont elle tire profit.

Dans ces conditions, la prétention de l'UDC à occuper deux sièges gouvernementaux n'est pas recevable. La parenthèse Blocher l'a suffisamment prouvé. Evoquer le «*respect de la volonté populaire*», c'est ignorer que la Suisse ne vit pas en régime parlementaire. C'est à l'Assemblée fédérale et à elle

seule qu'il incombe de choisir les membres de l'exécutif, dans le respect de la diversité régionale et linguistique ([art. 175 al. 4 Cst](#)) et dans le souci du bon fonctionnement des institutions. Un souci que ne partage visiblement pas l'UDC. Quant à la volonté populaire, elle trouve à s'exprimer au travers des instruments de la démocratie directe.

La proportionnelle malmenée

Soulignons une fois de plus le décalage entre suffrages obtenus et sièges conquis ou perdus. Par exemple, les

socialistes perdent trois sièges, quand bien même ils maintiennent leur force en suffrages (+0,1%) – les apparentements ne leur ont pas été favorables cette fois – alors que la progression de l'UDC (+2.8%) vaut à cette dernière un gain en sièges plus que proportionnel. Dans cette cuisine à base d'apparentements et de circonscriptions cantonales inégales qui empêchent la concrétisation d'un scrutin vraiment proportionnel, les petits partis sortent en général perdants. DP dénonce depuis des années des règles qui ne traduisent pas correctement «*l'expression fidèle et sûre*» de la volonté de l'électorat telle que la garantit la [Constitution fédérale \(DP 1933, 2086\)](#).

Faire du vieux avec du neuf

Innovation et disruption sont à la mode, mais renforcent paradoxalement un système à bout de souffle

Marco Danesi - 21 octobre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28286>

L'innovation est sur toutes les lèvres. L'économie s'en repaît. La politique et la culture aussi. Cependant, cette référence quasi compulsive à la nouveauté, mot magique et passe-partout, tient plutôt du *lifting* sur un corps vieillissant que d'un véritable retournement de perspective.

L'innovation sauvera la planète. Du moins nos sociétés contemporaines. En tout cas la croissance, sinon le progrès assurent les experts face aux

aléas conjoncturels, aux crises financières, aux dettes des administrations publiques, à la pauvreté, aux urgences migratoires, aux catastrophes climatiques.

Candidats aux élections, économistes éclairés, médias visionnaires célèbrent les vertus du nouveau. Dans un univers inerte, gangrené par les *lobbies* et les corporations qui dévoient le système, il faut penser autrement pour le remettre sur ses pieds, clament

les braves, à l'image de l'économiste français [Philippe Aghion](#).

La disruption, terme emprunté à la physique, figure de son côté l'apothéose du besoin de rupture. Clayton Christensen, professeur à Harvard, a élaboré le concept dans un ouvrage paru en 1995. Il s'inspire de la notion de «*destruction créatrice*», inventée dans les années 1940 par l'économiste Joseph Schumpeter. Ce dernier

théorisait l'évolution darwinienne des entreprises au service de la croissance.

«*La disruption permet de faire émerger de nouveaux modèles et crée des marchés plus vastes en rendant moins chers et plus accessibles des produits et des services là où il y a des rentes de situation ou des oligopoles non transparents*», synthétise [Clayton Christensen](#) pour *La Tribune* en 2014.

C'est tout le contraire des nouveautés qui tendent à faire évoluer des produits sans ouvrir des perspectives inattendues ni affecter véritablement les comportements des consommateurs ou des populations elles-mêmes.

Uber pour le transport privé ou Airbnb pour la location temporaire de logements représentent des cas exemplaires de disruption. Sans parler de la «*révolution numérique*» qui a libéré des mégabytes d'énergie très *smart*, très explosive. Le lieu mythique, l'Eden de l'innovation se trouvant dans la californienne Silicon Valley, paradigme des technologies de pointe, des *start-up* audacieuses, des lendemains radieux.

Dans son expression actuelle, l'innovation postule la créativité pour redorer l'image dégradée du capitalisme libéral. En même temps, elle consacre l'intangibilité de modèle économique. Les crises et les dérives qui le sapent, prétendent des observateurs avertis, sont le fruit du mauvais usage de ses principes fondateurs qui, eux, demeurent incontestables ou si peu.

Ceux qui donnent de la voix à son encontre sont traités au mieux d'idiots naïfs, au pire de défaitistes irresponsables. Altermondialistes, paladins de la décroissance, dons Quichottes du mouvement Occupy, pour ne citer que les plus connus, se montreraient incapables de comprendre que, sans richesse en constante progression, il n'y a pas non plus de bien-être collectif, de politiques publiques, de cohésion sociale.

Un nouveau bien conservateur

Pourtant, le bel élan vers l'inconnu perd son sens et son pouvoir inquiétant. Comme la lutte pour la paix dans le monde, l'innovation va de soi. C'est une évidence transformée en aspiration indistincte et

apaisante dans un univers d'incertitudes et de conflits.

Le neuf sert à revitaliser le vieux, à entretenir des schémas de pensée et d'action à bout de souffle. Le recours à la nouveauté en devient paradoxalement conservateur. Il garantit tant bien que mal la survie d'un système en perte de vitesse.

Les changements novateurs invoqués ne s'affranchissent pas de la logique de la croissance, de la productivité, de l'efficacité. Au contraire, l'innovation sert à la réformer, à la relancer sans la remettre en question ou sans en envisager l'abandon. Le célèbre *Think different* d'Apple résume parfaitement cette volonté.

Il en va de même pour les débats et les développements dans le secteur des énergies. La nécessité de trouver des substituts aux ressources fossiles aurait pu et pourrait encore déboucher sur un retournement copernicien de notre mode de vie. En réalité, le recours aux énergies renouvelables vise surtout le maintien et un nouvel essor du monde tel qu'il a été façonné par le charbon, le pétrole, le gaz et le nucléaire.